

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**  
**MAIRIE DE PREMIAN**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du JEUDI 21 MAI 2015**

**Présents** : BARTHES Hubert - BARTHES André - BESSIERES Bruno - COUTOU Roland – HENRY Matthieu - GLEIZES Jean-Louis - GOURDOUZE Monique – LUGAGNE Martine - HERNANDEZ Véronique – HUGUES Evelyne - MUSARD Roseline.

**Absents excusés** : MONDON Yves – BAUWENS Boris - CAUQUIL Alain – AFFRE Didier.

**I – CREATION EMPLOIS CDD « ECOLE-CAMPING » :**

Création d'un poste « Ecole-Camping », 17 heures par semaine en CDD trois ans renouvelable une fois puis transformé en CDI. Le temps de travail sera annualisé.

Sur le camping 23 heures par semaine (2 x 8 h) pour la période Juillet-Août pendant 9 semaines.

Pour l'école, le temps méridien de cantine – les garderies – l'accompagnement des classes pour les sorties, l'entretien des locaux, la commune de Saint-Etienne prendra en charge la moitié du salaire pour le temps école.

Vote favorable à l'unanimité.

**II – MODIFICATIONS AU CAMPING :**

Le montant de l'acompte sera de 25 % du coût prévisionnel du séjour. Le montant de la caution est porté à 40 € par mobil home loué.

Vote favorable à l'unanimité.

**III – MOTION PARTAGE DES COMPETENCES POUR LA FUTURE REGION :**

Motion adoptée à l'unanimité.

**IV – FETE DE LA VOIE VERTE :**

Financée par le PNRHL (Budget global de 80000 €). Ce jour là toutes les communes de Prémian à Bédarieux sont concernées.

Sur Prémian : Musique – Restauration – Randonnée guidée – arts visuels. Tout se déroulera sur le parking derrière l'église.

Les stationnements seront organisés sur la piste verte près de la gare, et au stade.

La grande interrogation est la participation populaire. Un gros budget communication a été consacré à l'événement.

**V- JOURNEE CITOYENNE DU 13 JUIN :**

Rendez-vous au ruisseau de l'Estalabar le 13 Juin à 10 heures. Projet de nettoyage des Arènes à Fontfroide

La Mairie fournira gants et sacs poubelle. Une grillade sera proposée aux participants après le travail (au fond du stade).

**VI – PROGRAMME VOIRIE 2015 :**

Pour réfection chemin Léoune – Côtes – Rouvials – Fournels à la Caune : enrobé à chaud.

Chemin des Côtes financé à l'aide Hors programme voirie (19000 sur 30000). Le reste avec une participation de subvention de voirie rurale (environ 35 % de 68000 € HT).

Des devis ont été demandés aux entreprises COLAS et FRANCES ; COLAS est le mieux disant de 13000 €.

Le financement sera complété par un emprunt de 60000 € à 1,81 % à taux fixe sur 10 ans. (5000 € d'intérêts sur dix ans)

Accord à l'unanimité.

Chemin des Pradels à la Caune : Montant total environ 19000 €. Des devis ont été demandés. Nous sommes en attente du montant de la subvention (ETAT-REGION-DEPARTEMENT). Avec la prise en compte de l'état de catastrophe naturelle.

Un devis (2600 €) a été aussi demandé pour empêcher l'eau de s'écouler sur le chemin de Coumeilho le Haut et de verser dans les propriétés de Mesdames LEBORGNE. Il faut affiner le projet pour éviter de créer un problème différent un peu plus loin.

**VII – LOYER APPARTEMENT au-dessus de la Poste :**

Le loyer proposé et accepté pour Mademoiselle CAMBIAYRE est fixé à 450 €.

La locataire a proposé d'équiper la cuisine et de la laisser en place à son départ en échange du non paiement du loyer du mois de Juin. L'installation de la hotte a nécessité l'intervention de l'entreprise de maçonnerie BARTHES.

C'est un projet qui se monte à 50000 € pour un montant subventionné de 32000 €.

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
MAIRIE DE PREMIAN**

**VIII – QUESTIONS DIVERSES :**

a) **Vitesse à l'entrée basse du village :**

L'installation de ralentisseurs (2 séries) sera étudiée.

b) **Repas le 06 Juin pour les Retraités :**

Tous les retraités de la Commune sont invités le 06 Juin à un repas servi par un traiteur, avec une animation musicale.

c) **Moulins d'Oc :**

Journée de présentation le 07 mai. Utilisation de la force hydroélectrique des Moulins (Arcas – Les Arènes) à travers une coopérative citoyenne qui associera tous les citoyens qui le désireront.

L'objectif est une production importante à travers des installations multiples sur les anciens lieux d'utilisation hydraulique.

d) **Installation pour régulation chaufferie :**

Devis proposé à l'entreprise SAUTER de 19000 €. Montant subventionné de 13600 € (10883 € de subvention). Resteront à charge de la Commune 8800 €. Ce devis doit être revu à la baisse (environ 1500 €). La part communale serait de 7500 €. L'économie programmée serait de 2250 € par an environ. L'installation de la régulation se fera cette année.

e) **Barrières métalliques sortie Prémian :**

Les barrières sont presque terminées. Le 3 juin une réception sera organisée au LEP et nous offrirons un goûter aux élèves. Ensuite les barrières seront peintes. Il faut prévoir le transport à Mazamet pour la peinture puis l'installation.

f) **Béal d'Ichis :** Monsieur MORENO est propriétaire à Ichis d'un terrain desservi par un béal qui remplit un pesquier. Plusieurs installations (tuyau – buse – remise en état) ont été détruites. Monsieur MORENO est très affecté par ces dégradations.

Monsieur le Maire a adressé un courrier à tous les habitants d'ICHIS. Malgré ce, le béal a été à nouveau vandalisé.

Le médiateur de la République sera mandaté par la Mairie pour tenter de résoudre ce problème.

La séance est levée à 21 heures



Le MAIRE